



Places de parking dans une résidence

Par **sylvette**, le **02/04/2008** à **08:51**

j'habite un immeuble qui a un petit parking sans place atitrées. les copropriétaires ont donc le droit de se garer à n'importe quelle place. Or, il y a une personne qui prétend qu'il ne doit y avoir qu'une place par appartement. Mais certains copropriétaires ont 2 voitures garées sur le parkig. D'autres ont une voiture garée sur le parking et une deuxième dans un garage privé de la résidence. que dit la loi sur cela ? est ce que la personne a raison de dire cela ?